

1. Organisation:

L'Olympic Mont d'Or organise le 19 et 20 juin 2021 la 8^{ème} édition du Trail du Mont d'Or.

Olympic Mont d'Or - 46 rue de la Seigne - 25370 Les Hopitaux Vieux

E-mail : trailmontdor@gmail.com – www.trailmontdor.com

Le Trail du Mont d'Or est membre de Doubs Terre de trail - www.doubsterredetrail.fr

2. Les épreuves :

Samedi :

La Cost'haut Race : 4 kms D+- 290m en boucle et par équipe

La biscot'haut : course enfant de 7 à 12 ans

Dimanche :

Quatres courses chronométrées sont proposées :

Trail des Crêtes : 15 km, 780m D+/-

Tour du Mont d'Or 25km, 1360m D+/-

La Sangle du Mont d'Or 35 kms, 1640m D+/-

Trail du Mont d'Or : 53 km, 2780 m D+/-

Deux épreuves sans classement :

Off du Morond : 10km, D+ 300m, D- 700m, Trail d'initiation sans classement, ni certificat médical.

la Rand'Or : 10km, D+ 300m, D- 700m, randonnée populaire non chronométrée et sans classement, ni certificat médical.

3. Lieux de départ et d'arrivée :

Forum départ des pistes, place Xavier Authier à Métabief.

Pour le départ de la Rando : télésiège du Morond départ libre de 9h00 à 10h00

Pour le départ du trail Off : télésiège du Morond, départ donné au sommet

4. Condition d'admission:

Le Trail du Mont d'Or, est ouvert à toutes personnes, homme et femme, âgées de 20 ans et plus (Espoir à Master), licenciées ou non.

La Sangle du Mont d'Or, est ouvert à toutes personnes, homme et femme, âgées de 20 ans et plus (Espoir à Master), licenciées ou non.

Le Tour du Mont d'Or, est ouvert à toutes personnes, homme et femme, âgées de 20 ans et plus (Espoir à Master), licenciées ou non.

Le Trail des Crêtes, est ouvert à toutes personnes, homme et femme, âgées de 18 ans et plus (junior à Master), licenciées ou non.

Le OFF du Morond, est ouvert à toutes personnes, homme et femmes, âgées de 16 ans et plus (cadet à Master), licenciées ou non. Les mineurs peuvent courir uniquement sur présentation d'une autorisation parentale (modèle fourni sur site internet)

Épreuve ouverte à toute personne pratiquant une activité physique régulière. Sans classement, ni certificat médical.

La Cost'haut Race est ouverte à toutes personnes, homme et femmes, âgées de 18 ans et plus (de junior à Master), licenciées ou non.

La Biscott'haut est ouverte aux enfants de 7 ans (U7) à 12 ans (U13), présence des parents et certificat médical obligatoire.

Suivant l'article L.213-3 du Code du Sport, les licenciés de la FFA doivent fournir une photocopie de leur licence en cours de validité. Suite à la circulaire N°45; datant du 19/11/08, de la FFA, les licences de la FF Triathlon sont admises.

Les autres participants doivent fournir un certificat médical, ou leur photocopie, de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition» datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Tout autre certificat médical, quelque soit le sport ne sera pas accepté.

Vous pourrez télécharger un modèle de certificat sur notre site internet en rubrique inscription.

Attention : sauf inscriptions le samedi, aucun certificat médicale ne sera accepté lors du retrait des dossards : Les coureurs n'ayant pas envoyé (par Internet ou par courrier) une licence ou un certificat médical papier (photocopie) respectant le règlement rappelé ci-dessus ne pourront pas participer à la compétition. Ils ne seront pas remboursés.

Date limite de dépôt de certificat mercredi 16 juin 2021 à minuit.

Remboursement : En cas de maladie ou d'accident, l'inscription sera remboursée uniquement sur présentation d'un certificat médical daté et envoyé au plus tard le samedi 19 juin 2021 (cachet de La Poste faisant foi).

Attention, chiens non autorisés sur trails et randonnée.

5. Inscriptions :

Par courrier :

A l'adresse suivante : «Olympic Mont d'Or – Trail du Mont d'Or - 46 rue de la Seigne - 25370 Les Hopitaux-Vieux»

Date limite des inscriptions par courrier : mercredi 9 juin 2021 (cachet de La Poste faisant foi).

Chèque à l'ordre de «Olympic Mont d'Or»

Par internet :

Voir rubrique inscription sur notre site ou sur <https://www.even-outdoor.com/courses/>

Date limite des inscriptions par Internet : Dimanche 13 juin 2021 à 23h59 pour avoir son prénom sur le dossard, et Vendredi 18 Juin à 23h59 sans dossard nominatif, et dans la limite des places disponibles.

Possibilité de vérifier votre inscription sur notre site

<https://traildumontdor.com>

et sur

<https://www.even-outdoor.com/courses/>

6. Tarifs :

Tarifs	Trail du Mont d'Or	Sangle du Mont d'Or	Tour du Mont d'Or	Trail des Crêtes	Off du Morond	Rand'Or	Cost'haut Race	Biscot'haut
Jusqu'au 16 Mai	40,00 €	32,00 €	25,00 €	17,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	5,00 €
du 17Mai au 13 Juin	45,00 €	37,00 €	30,00 €	22,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	5,00 €
Sur Place *	52,00 €	44,00 €	37,00 €	29,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	5,00 €

Repas à réserver lors de votre inscription (repas chaud équilibré et préparé sur place)

repas coureur : 7€

repas accompagnateurs : x 10€

Sous réserve de mesures sanitaires acceptés (Covid-19)

***Inscriptions trail sur place :**

- le samedi 19 de 14h00 à 17h30 :

Cost'haut Race et Biscot'haut : Inscriptions sans majoration, venir suffisamment tôt

Trails 53 kms, 35 kms, 25 kms, et 15 kms : avec majoration de 7 €, et repas 10€ selon disponibilités restantes.

Trail Off et randonnée, sans majoration, repas 10€ selon disponibilités restantes.

- Le dimanche 20 jusqu'à 9h30 :

Pas d'inscription trail

Trail Off et randonnée sans majoration, repas 10€ selon disponibilités.

Les droits d'inscription comprennent: la participation à la course, le chronométrage par puce électronique, le lot souvenir du Trail, les ravitaillements solides et liquides sur le parcours et à l'arrivée, la présence de médecins et de secouristes, l'accès aux douches, un massage de récupération, une photo souvenirs.

7. Retrait des dossards :

Le samedi 19 juin 14H00 à 17H30, sous le chapiteau, départ des Pistes place Xavier Authier à Métabief.

Le Dimanche 20 juin dès 5h30 au même endroit.

Les dossards devront être placés sur la poitrine et visibles. Les épingles ne seront pas fournies.

8. Horaires :

Samedi 19 juin :

14h00 à 17h30 : Ouverture du mini Salon du Trail et du retrait des dossards.

14H30 : Départ de la Biscot'haut

16h00 à 21h00 : Cost'haut Race

Dimanche 20 juin :

6h15 : Briefing des coureurs du Trail du Mont d'Or 53 kms

6h30 : Départ du Trail du Mont d'Or

7h45 : Briefing des coureurs de la Sangle du Mont d'Or 35 kms

8h00 : Départ la sangle du Mont d'Or

8h45 : Briefing des coureurs du Tour du Mont d'Or 25 kms

9h00 : Départ Tour du Mont d'Or

9h00 : Départ libre jusqu'à 10h00. randonnée 10 kms, montée par télésiège du Morond

9h45 : briefing OFF

10h00 : départ OFF 10 kms au sommet du Morond (monter par télésiège du Morond suffisamment tôt)

10h15 : briefing trail des crêtes

10h30 : départ des coureurs du Trail des Crêtes 15 kms

9. Ravitaillements :

Ce Trail est organisé en semi-autosuffisance, cependant, il y aura :

Quatre ravitaillements sur le Trail du Mont d'Or (53 km) et un ravitaillement à l'arrivée

Trois ravitaillements sur la Sangle du Mont d'Or (35 km) et un ravitaillement à l'arrivée

Deux ravitaillements sur le Tour du Mont d'Or (25 km) et un ravitaillement à l'arrivée

Un ravitaillement sur le Trail des Crêtes (15 km) et un ravitaillement à l'arrivée

Un ravitaillement sur la rand'Or (10 km) et un ravitaillement à l'arrivée.

Un ravitaillement sur le Off du Morond (10km) et un ravitaillement à l'arrivée.

Assistance possible uniquement sur les points de ravitaillement officiels.

10. Matériel Obligatoire et recommandé:

Réserve d'eau (d'1l minimum pour le trail long), port d'une ceinture porte gourdes ou "Camelback" obligatoire (500 ml minimum obligatoire) pour les trails courts. Attention, il n'y aura pas de gobelets à disposition des coureurs sur les ravitaillements du parcours. Réserve alimentaire. Pour le Trail long, carte d'identité, téléphone portable et couverture de survie obligatoire.

Les bâtons sont autorisés et doivent être portés tout au long de la course.

Des contrôles aléatoires seront fait sur les 4 courses, en cas de non respect du règlement une pénalité de 30mn sera appliquée.

11. Barrières horaires, abandons, éliminations :

Le Trail du Mont d'Or s'adresse à des coureurs ayant un minimum d'entraînement.

Trail 53 kms : Il y aura 2 barrières horaires basée sur 5,5 km/heures de moyenne:
Barrière horaire au passage du ravitaillement ferme du Laqueret (km 30) à 11h45.
Sur le ravitaillement du bas de jougne (km 46) à 14h45.

Trail 35 kms : il y aura une barrière horaire basée sur 4,5 km/heure de moyenne :
Barrière au ravitaillement de la ferme du Laqueret (km 21) à 12h30.

Tout coureur hors délai sera arrêté, rapatrié à l'arrivée et ne sera pas classé.

l'heure limite d'arrivée toute épreuve confondue est fixée à 16h00.

En cas d'abandon, le coureur devra se rendre au point de contrôle le plus proche et redonner son dossard à un organisateur qui assurera son retour sur la ligne d'arrivée.

Des pointages seront effectués sur tout le parcours. Toute irrégularité dûment constatée sera éliminatoire (dossard mal épinglé, non-respect des consignes de sécurité, manque de fair-play, tricherie, non respect du milieu naturel etc.).

12. Classements et Récompenses :

Cost'haut Race :
Encore non défini

Trails :
Lot souvenir à tous les participants.
Dotation en lots. Aucune dotation en argent ne sera remise aux coureurs.
Cérémonie des Podium à l'arrivée pour les 3 premiers au scratches.

Seront récompensés sur les 4 courses Trails:

Les 3 premiers hommes et femmes des catégories suivantes :
Espoir / Senior / V1 / V2.

La présence des coureurs récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix sont acquis par l'organisation.

Rand'Or et Off du Morond:

Lot souvenir à tous les participants.
Aucun classement.

13. Réclamation et jury :

Elles seront recevables par écrit dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires. Les décisions sont sans appel.

14. Annulation, modification de parcours, remboursement, mauvais temps :

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier le parcours, les barrières horaires et l'emplacement des postes d'assistance sans préavis; Voire d'annuler l'épreuve.

Notre manifestation est soumise à une autorisation préfectorale, est dans ce sens peut-être annulée pour des raisons de non accueil de public (Covid 19).

15. Avertissement :

Il est demandé aux marcheurs (traileurs ou randonneurs) de faciliter le passage des coureurs.

16. Repas/Restauration :

Un repas d'après course est proposé à tous les compétiteurs (sous réserve de disponibilité pour les derniers inscrits. Voir rubrique "tarifs"). Les accompagnateurs pourront réserver des repas au prix de 10 € (voir bulletin d'inscription).

Il n'y a pas de repas pour la Cost'haut Race du samedi mais un ravitaillement est prévu.

Une buvette ainsi qu'une restauration rapide seront également disponibles.

17. Sécurité et secours :

La sécurité des parcours sera assurée par un médecin de course et par une association de secouristes agréés et des signaleurs. Des pointages seront effectués sur tout le parcours. Les organisateurs peuvent prendre la décision d'arrêter un concurrent sur avis médical.

Respecter le code de la route (traversées de routes).

Les concurrents doivent être équipés convenablement pour ce genre d'épreuve, en accord avec la météo prévue la veille du départ.

Chaque coureur a l'obligation de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

Port du masque sur l'ensemble des zones d'accueil, départ et arrivée.

18. Assurance et responsabilité :

L'Olympic Mont d'Or a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'organisation de la manifestation auprès de Groupama garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposées et des participants.

Cependant, chaque participant doit être couvert personnellement par une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation jugés nécessaires par l'organisme de secours. (les licenciés FFA et FFTri sont couverts par l'assurance de leur licence).

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, blessures ou accidents provoqués par une déficience physique lors de l'épreuve.

La responsabilité de l'Association sera dérogée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification (pointage tardif, dégradation ou non respect du milieu naturel), par décision médicale ou sur décision du Directeur de course.

La possession d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition est obligatoire pour participer à une compétition et bénéficier de la couverture des assurances.

19. Obligation des participants :

Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve.

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain. La course se déroulant en zone Natura 2000, tout manquement aux règles environnementales signalé par l'organisation sur le parcours, et pouvant aboutir à la destruction d'espèce sera sanctionné par une disqualification.

20. Droit à l'image :

Les concurrents du fait de leurs engagements autorisent les organisateurs à utiliser, pour toute opération promotionnelle ou sur le site internet du Trail du Mont d'Or et/ou de l'Olympic Mont d'Or, toute photo ou image concernant l'événement.

21. Acceptation du règlement :

Les participants s'engagent sous leur responsabilité et, par leur inscription, ils acceptent de respecter le règlement de l'épreuve.

22. Charte environnement :

Le site du Mont d'Or est en zone Natura 2000, aussi chaque participant s'engage à respecter l'environnement dans lequel il évolue, en respectant le milieu naturel et humain, à ne pas jeter de papiers ou autres objets le long du parcours.

Afin de minimiser sur tout le parcours les risques de piétinement des espèces protégées sensibles (surtout le long des crêtes), les participants qui ne respectent pas le tracé, qui sortent des chemins blancs (empierrés), qui ne respectent pas le milieu naturel risquent une disqualification.

La pérennité de l'épreuve dépendra du comportement de tous.

Notre montagne est belle, respectez la !

23. Contact :

trailmontdor@gmail.com - tél. +33 (0)3 81 49 09 34 / 06 70 03 31 97

24. Hébergement :

Office de tourisme de Métabief :

1, Place de la Mairie - 25370 LES HOPITAUX-NEUFS - Tél : +33 (0)3 81 49 13 81

<http://www.tourisme-metabief.com/>